



Certificat de Spécialisation

« Production, Transformation, et Commercialisation des Produits Fermiers »

Vivez l'alternance

Une installation et/ou perfectionnement soit comme exploitant(e) agricole, soit comme salarié(e) dans le secteur de la vente directe .
Les circuits courts, la valeur ajoutée des exploitations d'aujourd'hui et de demain.

Choisir l'alternance ► 40 semaines en entreprise (5 semaines de congés payés inclus)

Métiers visés	Qualités requises
<ul style="list-style-type: none">● Producteur fermier● Responsable d'une exploitation à vocation fermière● Salarié agricole spécialisé● Salarié des Services de Remplacement● Technicien produits fermiers dans une organisation professionnelle agricole	<ul style="list-style-type: none">● Rigueur et méthode● Capacité de communication● Autonomie dans son travail● Sens de l'organisation● Être réactif, savoir s'adapter, esprits d'analyses

Étudier autrement ► 12 semaines en moyenne par an au CFA

Enseignement	Domaine de compétences
<ul style="list-style-type: none">● Approche globale de l'exploitation agricole● Mettre en œuvre les techniques de production fermière● Hygiène et sécurité● Techniques de transformation, de conditionnement, et de conservation● Commercialisation	<ul style="list-style-type: none">● Acquérir une spécialisation en transformation et commercialisation des produits fermiers dans les domaines suivants :<ul style="list-style-type: none">● - produits carnés,● - produits laitiers,● - végétaux (légumes, petits fruits, plantes aromatiques et médicinales),● - miel,● - valorisation de la laine● Une formation essentiellement axée sur la transmission de savoir-faire par des professionnels

Formation diplômante validée par Unités Capitalisables

AU CFA D'AHUN ► DES ATOUTS POUR REUSSIR

- Des cas concrets menées en partenariats avec des entreprises et exploitations agricoles locales
- Personnalisation du parcours en fonction du projet professionnel
- Centre de documentation
- Hébergement et restauration
- Exploitation agricole de l'établissement inscrite dans la démarche des circuits courts (collectivité, mini entreprise)

CONDITIONS D'ADMISSION

- Motivé(e) par l'alternance
- Être titulaire d'un BAC PRO CGEA, BPREA, BP et BAC PRO productions horticoles, BP aquaculture, BTS (sur dérogation de la DRAAF)
- Statut : salarié (contrat d'apprentissage et de professionnalisation, congé individuel de formation, demandeur d'emploi) ou stagiaire de la formation continue

Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnel Agricole d'Ahun
Centre Départemental de Formation des Apprentis Agricoles de la Creuse
23150 AHUN

☎ 05 55 81 48 91 – 📠 05 55 81 48 62 Email : cfa.creuse@educagri.fr
Site Internet : [http : // www.ahun.educagri.fr](http://www.ahun.educagri.fr)

